

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché de travaux. Rénovation de l' aire de jeux de la rue de l' abbé Lemire. Avenant n°2 au lot 1 VRD/Jeux/Mobilier urbain

N° : VA_DEC2020_385
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l' article R 2194-8 du Code de la Commande Publique

décidons

De conclure avec la société INOVERT, domiciliée à AVELIN (59710) l'avenant n°2 au lot 1 du marché de travaux de rénovation de l'aire de jeux de la rue de l'abbé Lemire afin de tenir compte :

- De la suppression travaux de revêtements pour un montant en moins-value de 3 910,83 € HT
- De l'ajout d'une palissade en soutènement pour un montant en plus-value de 9 313,50 € HT

Soit au total une plus-value de 5 402,67 € HT au marché initial (cinq mille quatre cent quatre-vingt-trois euros et vingt centimes)

L'ensemble des avenants 1 et 2 représente une hausse de 7,48% par rapport au montant du marché initial.

Imputation budgétaire : 2312-823-2510 AJLEMIRE

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 9 octobre 2020

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20200706-177082-AU-1-1
Date AR Préfecture : samedi 10 octobre 2020

